

**FICHE METIER :**

# ANIMATEUR/TRICE SOCIO- CULTUREL(E)

L'animateur/trice socioculturel(e) travaille dans un centre social, une maison des jeunes, une maison pour tous, un foyer socioculturel... Il/elle adapte ses activités de loisirs au public (enfants, adolescents, personnes âgées...). Parfois spécialisé(e) dans une activité (peinture, photographie, informatique...), il/elle peut organiser un projet et participer à la définition de la politique de sa structure. Il/elle contrôle régulièrement les résultats de son action et sait la mettre en valeur à l'extérieur. Capacités relationnelles, ouverture d'esprit, aptitudes organisationnelles et créativité sont quelques-unes de ses qualités.



## Accès au métier : Les formations

- ✓ [BPJEPS spécialité Animation Mention Animation sociale.](#)
- ✓ [BPJEPS \(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport\) "animateur", spécialité "animation culturelle"](#)
- ✓ [DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention animation sociale](#)
- ✓ [CPJEPS \(Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport\) "animateur d'activités et de vie quotidienne \(AAVQ\)"](#)
- ✓ [Bac professionnel "services de proximité et vie locale", spécialité "toutes" \(voir ONISEP\)](#)
- ✓ [BPJEPS "loisirs tous publics"](#)
- ✓ [DUT "carrières sociales", spécialité "animation sociale et socioculturelle"](#)

## Débouchés

On compte plus de 110.000 animateurs socioculturels en France. Leur effectif est en hausse ces dernières années, en lien avec l'essor de l'offre de loisirs.

Les associations et les collectivités locales sont les principaux employeurs des animateurs. Les foyers de jeunes travailleurs, les associations de quartier, les hôpitaux, les maisons de retraite proposent aussi des postes.

Il y a en permanence beaucoup d'offres d'emploi pour ce métier, mais il faut toutefois

remarquer qu'environ deux tiers des emplois s'exercent à temps partiel. Le métier est exercé par une population relativement jeune (18-30 ans) et constitue souvent une étape avant de prendre la coordination ou la direction d'une structure, d'évoluer dans le domaine de l'éducation ou le secteur social... Par ailleurs, la plupart des emplois sont à temps partiel et certains animateurs interviennent pour plusieurs employeurs.

La mise en place progressive d'une offre publique de formation, l'existence de conventions collectives... permet à l'activité de se professionnaliser.

Enfin, certaines personnes (des étudiants principalement) pratiquent l'animation :

- comme une activité d'appoint et saisonnière
- en tant que bénévole, indemnisé sur la base des frais engagés

## Carnet d'adresses :

*Lieux des centres de formation en Guadeloupe*

### **BPJEPS spécialité Animation Mention Animation sociale**

 **97122 Baie-Mahault**

#### **ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CARAIBES**

232, rue de la chapelle Z.I de Jarry

 0690.75.94.88

 0590.98.05.19

 0590.98.05.19

 [direction.afpc@gmail.com](mailto:direction.afpc@gmail.com)

### **DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention animation sociale**

 **97122 Baie-Mahault**

#### **ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CARAIBES**

232, rue de la chapelle Z.I de Jarry

 0690.75.94.88

 0590.98.05.19

 0590.98.05.19

 [direction.afpc@gmail.com](mailto:direction.afpc@gmail.com)

### **CPJEPS spécialité animateur d'activités et de vie quotidienne**

 **97139 Abymes**

#### **KALAMUS Guadeloupe**

Rue de Cadastre

Zone de Dugazon de Bourgogne

 0590.82.04.54

 [Kalamus.guadeloupe@orange.fr](mailto:Kalamus.guadeloupe@orange.fr)

### **BPJEPS spécialité loisirs tous publics**

 **97139 Abymes**

#### **KALAMUS Guadeloupe**

Rue de Cadastre

Zone de Dugazon de Bourgogne

☎ 0590.82.04.54

✉ [Kalamus.guadeloupe@orange.fr](mailto:Kalamus.guadeloupe@orange.fr)

📍 97157 Pointe-à-Pitre

**CEMEA**

Rue de la Ville d'Orly

Près de Pôle Emploi - Bergevin - BP 25

☎ 0590.82.20.67

## Préapprentissage aux métiers du sport et de l'animation

📍 97139 Abymes

**KALAMUS Guadeloupe**

Rue de Cadastre

Zone de Dugazon de Bourgogne

☎ 0590.82.04.54

✉ [Kalamus.guadeloupe@orange.fr](mailto:Kalamus.guadeloupe@orange.fr)

*Date limite de dépôt de dossier : 14/02/2020*

*Début de la formation : 09/03/2020*

*Durée de la formation : 7 mois*

*Public : jeunes entre 17 et 24 ans*